

À PROPOS

Qu'est-ce que le Google.org Impact Challenge pour le climat ?

Le Google.org Impact Challenge pour le climat est un appel à projets lancé à travers l'Europe pour soutenir les organisations qui œuvrent pour un avenir plus vert et plus durable. À cette fin, Google.org offrira un montant total de 10 millions d'euros aux organisations retenues, sous la forme de bourses.

Qu'entendez-vous par "Climat" ?

Nous souhaitons financer des projets caritatifs européens (nouveaux ou existants) qui visent à accélérer la transition de l'Europe vers un avenir plus vert et plus durable grâce à la technologie et l'innovation. Ces projets ont pour but de réduire l'impact du changement climatique et de renforcer la résilience des populations affectées, en Europe et ailleurs. Nous sommes intéressés par tout projet ayant pour ambition, par exemple, de faciliter l'accès aux énergies renouvelables (ou de développer leur utilisation), de décarboner le secteur du transport, d'améliorer la qualité de l'air, de mieux planifier et protéger les ressources naturelles, et d'améliorer la conception et l'économie circulaire.

Pourquoi Google organise-t-il le Google.org Impact Challenge pour le climat ?

Google est véritablement inspiré par le travail exceptionnel fourni en Europe pour accélérer la transition du continent vers un avenir plus vert et plus durable. C'est pourquoi nous souhaitons financer des projets ambitieux et innovants qui encouragent ce genre d'initiatives en utilisant la technologie de manière novatrice.

Quand a lieu le Google.org Impact Challenge pour le climat ?

La période de candidature est ouverte du 14 septembre au 6 novembre 2020. Les lauréats seront annoncés au plus tôt en mars 2021.

Que remportent les organisations lauréates ? Quel sera le montant des bourses attribuées ?

Google.org répartira un fonds de financement de 10 millions d'euros entre les organisations lauréates. Les montants de ces bourses devraient varier entre 250 000 et 2 millions d'euros, selon les besoins de chaque projet. Nous encourageons donc les candidats à soumettre une estimation précise du budget nécessaire à la réalisation de leur projet. De la même manière, toute ressource complémentaire allouée au projet sera ajustée selon les besoins.

J'ai d'autres questions. À qui dois-je les adresser ?

Écrivez-nous à climate-challenge@google.com. Nous lirons tous les e-mails qui nous seront envoyés et publierons les réponses aux questions les plus fréquentes dans notre rubrique FAQ.

PARTICIPATION & ÉLIGIBILITÉ

Qui peut participer ?

Le Challenge est ouvert à toute structure à but non lucratif, organisation caritative, institut universitaire ou de recherche public ou privé, ou entreprise d'économie sociale à but lucratif défendant un projet d'intérêt général basé dans l'un des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ou Ukraine. Malheureusement, les personnes non affiliées à une organisation ne sont pas admissibles.

Une organisation à but lucratif poursuivant une mission sociale peut-elle poser sa candidature ?

Les entreprises à but lucratif enregistrées et constituées en vertu des lois de leur pays peuvent déposer une candidature si leur projet a un objectif caritatif explicite. Nous sommes à la recherche d'innovateurs qui comprennent les besoins des populations marginalisées et vulnérables, à l'échelle locale et à travers le monde, et qui proposent des solutions innovantes pour bâtir un avenir plus vert et plus durable. Google se réserve le droit de choisir les organisations et les projets qui se verront attribuer une bourse.

Mon organisation peut-elle déposer une candidature commune avec une autre organisation ?

Une seule organisation peut être nommée candidate officielle, mais nous acceptons et encourageons la coopération, notamment entre des experts techniques et des professionnels du secteur social. Le dossier de candidature vous permet de préciser les noms des partenaires dont la contribution est essentielle à vos activités. Si votre candidature est retenue et qu'une bourse vous est attribuée, l'organisation nommée candidate officielle sera la seule bénéficiaire de la bourse, mais elle sera libre d'octroyer une partie des fonds à d'autres organisations ou de conclure un contrat de sous-traitance avec d'autres organisations pour mener à bien le projet, dans la mesure où ces autres organisations respectent les conditions de l'accord de bourse.

Dans quelle langue dois-je déposer ma candidature ?

Les candidatures doivent être envoyées en anglais.

Nous serons heureux de travailler avec des organisations dont la langue maternelle n'est pas l'anglais tout au long du processus d'évaluation et de sélection, quel que soit leur niveau d'anglais par ailleurs.

Mon organisation peut-elle soumettre plusieurs idées de projet ?

Nous vous conseillons de choisir le projet qui répondra le mieux à nos critères de candidature et d'évaluer soigneusement les points forts de votre organisation. Toutefois, si vous préparez deux projets différents qui semblent éligibles, vous pouvez soumettre un dossier de candidature pour chacun d'eux. Nous les évaluerons séparément. Aucune organisation ne pourra déposer plus de deux dossiers de candidature, sauf dans les cas mentionnés plus bas.

Je travaille pour une grande organisation (une université, p. ex.) qui a plusieurs services. Pouvons-nous déposer plusieurs dossiers de candidature ?

Les grandes organisations, comme les hautes écoles et universités, sont autorisées à déposer plusieurs dossiers de candidature. Toutefois, nous demandons à chaque responsable scientifique principal de ne soumettre qu'une seule proposition.

CONFIDENTIALITÉ & PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**Les informations fournies dans le cadre des candidatures resteront-elles confidentielles ?**

Non. Google.org ne traitera pas votre candidature de manière confidentielle ou comme faisant l'objet d'un droit de propriété, et les détails de votre projet sont susceptibles d'être partagés avec des experts internes ou externes pour évaluer votre proposition. Ainsi, veuillez ne pas inclure des données à caractère confidentiel ou faisant l'objet d'un droit de propriété dans votre dossier de candidature. Veuillez noter que si votre organisation est retenue pour recevoir une bourse, votre descriptif de projet sera publié sur le site Web du Google.org Impact Challenge pour le climat.

Qui détient les droits de propriété intellectuelle des projets créés par les bénéficiaires d'une bourse ?

Nous pensons que les projets auxquels nous octroyons une bourse doivent bénéficier au plus grand nombre. Si vous êtes l'un de nos lauréats, l'accord de bourse standard exige que tout droit lié à une propriété intellectuelle créée avec la bourse octroyée par Google.org doit être accessible par tous et ce gratuitement en vertu d'une licence logicielle permissive. Si votre organisation est sélectionnée, et que vous avez une raison impérieuse de conserver les droits liés à la propriété intellectuelle créée avec la bourse, vous pourrez demander à ce qu'une exception soit faite en nous transmettant les éléments justifiant votre demande.

INFORMATIONS AYANT TRAIT AU PROJET

Qu'entendez-vous par « projet » ?

Par "projet", nous faisons référence au concept et au plan de mise en œuvre que votre organisation propose pour accélérer la transition vers un avenir plus vert et plus durable grâce à la technologie, ou pour encourager de telles initiatives. Si votre projet est sélectionné pour recevoir une bourse, les fonds alloués seront dédiés à la mise en œuvre de ce projet. C'est pourquoi nous devons savoir comment cette bourse vous aidera à le réaliser.

Le projet peut-il n'en être qu'au stade conceptuel ? Doit-il s'agir impérativement d'une idée nouvelle pour mon organisation ?

Nous sommes heureux d'évaluer les idées qui n'ont pas encore été concrétisées si elles sont accompagnées d'un plan de mise en œuvre clair, réalisable et qui se révélera bénéfique pour la société dans son ensemble. L'idée peut ne pas être nouvelle et peut même déjà faire l'objet d'un travail avancé. Dans tous les cas, nous voulons savoir exactement dans quelle mesure une bourse donnera un coup d'accélérateur à la réalisation, à la portée et à l'impact de votre projet.

Quel type de soutien puis-je attendre de la part de Google pour mettre en œuvre mon projet ?

Tous les lauréats recevront une invitation à participer au programme Google for Startups Accelerator. En déposant votre projet, vous acceptez de permettre à vos collaborateurs les plus expérimentés de participer au programme Accelerator.

Google échangera avec votre organisation pour envisager la mobilisation de volontaires afin de vous aider concernant certains aspects de votre projet (audit de la conception de l'interface, consultation en marketing, programme de coaching et de mentorat, etc.). Google vous mettra en relation avec les employés de Google pour vous aider à mettre en œuvre ce ou ces projets en partenariat avec votre organisation. En outre, nous sommes susceptibles de sélectionner une organisation lauréate afin de l'intégrer au programme de bourse Google.org. Ladite organisation lauréate bénéficiera alors à temps plein et pour une période définie - et pour un ou plusieurs projet(s) spécifique(s) - de l'aide d'employés de Google.

Si une autre organisation est déjà en train de mettre en œuvre un concept similaire, pouvons-nous tout de même soumettre notre projet ?

Oui, mais veuillez noter que nous prendrons en compte les qualités d'innovation et d'évolutivité du projet. Dites-nous comment et pourquoi votre approche est inédite pour la population cible, pourquoi votre organisation est la mieux équipée pour mettre en œuvre le concept de manière pertinente, ou comment vous prévoyez de coopérer avec d'autres organisations pour atteindre votre objectif.

Dans quel délai la bourse doit-elle être dépensée ?

Les bourses devront être dépensées sur une période de 12 à 36 mois.

La bourse peut-elle servir à régler nos frais généraux et de personnel ?

Oui, mais l'essentiel des fonds doit servir à la mise en œuvre du projet. Les organisations à but lucratif peuvent uniquement utiliser les fonds de la bourse pour régler les frais généraux et de personnel présentant un lien direct avec le projet caritatif. Pour les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les frais généraux ne doivent pas représenter plus de 10 % du budget total. Cette limite s'applique au bénéficiaire principal de la bourse, aux sous-bénéficiaires et aux sous-traitants. Google.org permet uniquement d'opérer des dépenses indirectement liées au projet pour les sous-bourses/contrats relevant de la Recherche & Développement.

PROCESSUS DE CANDIDATURE**Puis-je obtenir un exemplaire des questions figurant dans le dossier de candidature avant de remplir celui-ci ?**

Oui, vous trouverez une copie des questions du dossier de [candidature ici](#).

Pouvons-nous intégrer des annexes ou des informations supplémentaires à notre candidature ?

Le processus de candidature vous donne la possibilité d'insérer des liens vers des ressources additionnelles. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'accepter des pièces jointes autres que celles intégrées sous la forme de liens.

Puis-je enregistrer un brouillon de mon dossier de candidature sur le site pour le modifier ultérieurement ?

Non. Il n'est pas possible de sauvegarder votre dossier de candidature pour le modifier ou compléter plus tard. Nous vous conseillons de rédiger vos réponses dans un fichier séparé et de ne les copier dans le formulaire de candidature que lorsque vous serez prêt(e) à le soumettre.

Comment savoir si ma candidature a bien été soumise ?

Veillez à remplir tous les champs requis et à respecter les limites de mots, puis cliquez sur le bouton « Envoyer ». Si la candidature a été correctement soumise, vous verrez s'afficher un message accusant réception de votre dossier de candidature. Vous devriez également recevoir un e-mail de confirmation à l'adresse e-mail renseignée.

J'ai envoyé mon dossier de candidature. Que dois-je faire d'autre ?

Vous n'avez rien d'autre à faire. Nous vous recontacterons si nous avons besoin d'informations complémentaires. Par la suite, nous annoncerons les noms des finalistes lorsqu'ils seront déterminés.

Ai-je besoin d'un compte Google pour déposer ma candidature ?

Non, vous n'avez pas besoin d'un compte Google.

Allez-vous examiner chaque candidature ?

Oui, nous évaluerons toutes les candidatures admissibles reçues.